

École élémentaire Lucie Aubrac de Pont-Péan  
Compte-rendu du conseil d'école du jeudi 3 novembre 2016

Un tour de table de présentation ouvre la séance à 18h.

Sont présents :

• Les enseignants de l'école : Mme Roptin (directrice et enseignante en CE2), Mme Robert et M. Garnier (enseignants en CP), Mme Monot (enseignante en CE1), Mme Jan (enseignante en CE1), Mme Le Brec (enseignante en CE2), Mmes Perrot Merlet et Biteau (enseignantes en CM1), Mmes Perry et Bitauld (enseignantes en CM2), M. Primault (Brigade)

Les parents : Mme Boudier-Aebischer, Mme Pointu, M.Faccini, Mme Sirera, Mme Robert, Mme Veylon, Mme Droesbeke, Mme Barbedette , Mme Pointu, M Duros, M Leclerc, Mme André.

La mairie : Madame Blouin, représentante de la municipalité-adjointe éducation.

M. Letort, Inspecteur de l'Education Nationale

Excusés : Mme Mulac (enseignante en CE2), M. Favreau

**Date des prochains conseils d'école : 9 mars et 22 juin 2017**

A l'ordre du jour :

## Bilan de la rentrée

### 1. Les élections

Les élections des représentants des parents d'élèves au Conseil d'école se sont déroulées le 7 octobre. Sur 430 parents inscrits seulement 63 ont voté et se sont exprimés, soit 14,65 % des votants, mais les 10 sièges ont été pourvus. Sur les 13 parents inscrits sur la liste (unique) et qui ont été élus, les 3 derniers noms de la liste seront suppléants.

### 2. Effectifs au 03/11/2016.

269 élèves sont comptabilisés dans l'école au 3 novembre 2016 dont 3 élèves issus des gens du voyage qui ne seront pas présents toute l'année.

Classes	CPA	CPB	CE1A	CE1B	CE2A	CE2B	CM1A	CM1B	CM2A	CM2B	Total
Nombre d'élèves	27	27	29	30	27	28	24	26	26	25	269

Les effectifs des classes en cycle 2 sont très chargés. Au vu des effectifs annoncés sur base-élèves, l'école n'a pas obtenu d'ouverture de classe.

M. Primault, remplaçant sur la circonscription de Chartres de Bretagne, intervient en priorité sur les classes de CP et de CE1 en tant que maître supplémentaire, pour aider les élèves au sein des classes.

## Le règlement intérieur

Le règlement intérieur de l'école a été approuvé à l'unanimité. Celui-ci sera distribué prochainement avec la charte de la laïcité.

## Fonctionnement de l'école

### 1. Les interventions du Rased

Le RASED est un réseau d'aide spécialisé aux élèves en difficulté. Une psychologue scolaire Sylvie Flaux intervient dans l'école à l'initiative des enseignants afin d'avoir un complément d'analyse et une aide ponctuelle.

Peut également intervenir une enseignante spécialisée, Evelyn Commins, qui aide les enfants ayant des difficultés pour entrer dans les apprentissages.

Avant toute prise en charge, les enseignants remplissent une fiche de demande au RASED et c'est cette équipe qui choisit la personne à même d'aider l'enfant en fonction des difficultés rencontrées.

Les prises en charge sont dépendantes des disponibilités d'intervention. Elles sont gratuites et sont réalisées sur le temps scolaire après une approbation des parents.

Cette année, 49 demandes sont faites auprès du Rased.

CP : 4 + 4 / CE1 : 2 + 3 / CE2 : 8 + 8 / CM1 : 4 / CM2 : 8+8

Les évaluations réalisées en CE2 la deuxième quinzaine de septembre, vont permettre de mettre en place les prises en charge par le RASED.

L'école de Pont-Péan, notamment le CE2, sera cette année prioritaire pour bénéficier de l'aide du réseau.

### 2. Les Activités Pédagogiques Complémentaires

Elles se déroulent sur le temps de midi les jours où les enfants n'ont pas de temps d'activités périscolaires.

Ces activités sont proposées aux enfants qui en ont besoin avec un accord préalable des parents. Les élèves, en petits groupes, ne sont pas forcément pris en charge par leur enseignant car ils travaillent sur des thèmes donnés. Ce travail ne sera jamais réalisé seul avec l'enseignant.

### 3. L'enseignement des langues étrangères

Le créneau hebdomadaire pour l'enseignement des langues vivantes est de 2 fois 45 min par semaine.

Mme Perrot-Merlet intervient en CE2, CM1 et CM2 en Anglais.

Mme Jan intervient en CP et CE1

Au CM, Mme Perrot Merlet intervient sur des séances classiques en anglais à raison de 45 minutes par semaine, l'autre partie est assurée par l'enseignante de la classe sur une autre matière en transdisciplinarité (EPS, chants...).

Mme Biteau intervient en Allemand dans les classes de CM1 et de CM2, une fois par semaine. Pendant ces temps, les enseignantes de CM2 assurent l'enseignement des sciences dans les classes de CM1.

Le niveau A1 en Anglais est évalué au CM2 lors des évaluations académiques.

### 4. Les activités pédagogiques passées ou programmées

## Animation « feuille d'érable », du 26 au 30 octobre

- Les élèves du CE1 ont fabriqué un lombricarium et des voitures propulsées à l'aide de matériel recyclé.
- Les CE2 ont fabriqué du papier recyclé.
- Les CM1-CM2 ont travaillé sur le gaspillage alimentaire.

En novembre et décembre, les CE1 et les CE2 visiteront l'UVE (unité de valorisation énergétique) à Villejean.

**Animations « Festival de la Science »** : Le 3 octobre, les classes de CM1 et CM2 ont participé à des ateliers mathématiques, en lien avec le comité international des jeux mathématiques. Les élèves ont beaucoup apprécié cette animation.

**Classe de mer** : 53 CE2 se sont rendus à Pléneuf-Val-André du 11 au 14 octobre. La participation des familles était de 80 euros. Cette classe de découverte est possible tous les ans grâce à l'aide de la mairie (3 500 euros) et de l'APE (1 500 euros).

Cette classe de mer permet l'étude du milieu marin et du littoral par le biais d'activités diverses : pêche à pied, balade sur le sentier côtier, visite du port et de la criée d'Erquy, char à voile ...

**Projet musique**, en partenariat avec l'école de musique, intervenant Paul G.

Ce projet est en lien avec la littérature (les contes étiologiques ou contes des origines) : les élèves vont écrire 4 contes puis créer un paysage sonore pour « mettre en son » les contes écrits et créer des instruments à partir de matériel de récupération. Les élèves vont également à réaliser des petits films en « stop motion » et les présenter aux parents.

**USEP** : L'USEP est une association sportive pour les écoles primaires.

Avant les vacances d'automne, une participation de 6€/enfant a été demandée aux parents. Cette participation n'est pas obligatoire mais conseillée car cette association risquerait de ne pas perdurer.

**Un cross de la solidarité** sera organisé le 16 novembre à Pont-Péan avec le partenariat du Secours Populaire. Chaque enfant a la possibilité de réaliser une course allant de 3 à 18 minutes (par palier de 3 minutes). Sur chaque dossard sera inscrit un des droits de l'enfant choisi par l'élève après un travail en classe sur ce thème. Chaque enfant pourra apporter un livre qui sera remis au Secours Populaire.

**Orientation CM1 à Bruz le 26 septembre** : Elèves répartis en petits groupes, travail sur le plan et questionnaire pour mieux connaître la ville. Merci aux parents qui sont venus nombreux et sans lesquels ces sorties ne seraient pas possibles.

### **Sorties USEP 2016/2017 :**

CPA : gym + lutte / orientation

CPB : kinball + lutte / orientation

CE1 : kinball + lutte / orientation

CE2 : base ball / orientation

CM1A : orientation / base ball

CM1B : orientation / pull-ball + tchouk ball

### **Sortie « Bothoa »**

Ce projet, destiné aux CP, est reconduit depuis plusieurs années. Ils se rendront vendredi 4 novembre à l'école musée de Bothoa dans les Côtes d'Armor qui est une école des années 30. Les enfants emprunteront le chemin de l'école que les élèves d'autrefois suivaient, ils seront ensuite accueillis par l'instituteur en blouse grise, puis participeront à des travaux de classe (écriture à la plume). Ils prendront ensuite le déjeuner qui consiste en une soupe de légumes et du pain beurré comme autrefois. Pour finir, les enfants visiteront le logement de la maîtresse et participeront à un atelier de fabrication des jeux d'autrefois.

Une participation de 5€ a été demandée aux parents sachant que le coût réel de la visite est de 12€/enfant, la différence est supportée par le budget alloué à l'école pour les animations, l'USEP et une participation de l'APE (le coût total de la sortie est de 1 300 euros).

**Animation MAE** (mercredi 9/11): Les classes de CP et de CE1 bénéficieront d'une animation sur le thème de "La violence entre pairs".

**Marché de Noël** : Le marché de Noël aura lieu le vendredi 9 décembre : les classes présenteront des chants en 3 langues (français, anglais, allemand).

**Animation ERDF** : ERDF interviendra dans les classes de CE2 et CM1 en mars : des intervenants animeront une conférence interactive à la découverte de l'électricité et de ses dangers.

**La piscine** : Cette année, ce seront les classes de CE1, CE2 et CM2 qui bénéficieront de l'activité piscine. Les séances des CE2 iront jusqu'au 29 novembre, puis les CM2 jusqu'au mois de mars et les CE1 termineront à la fin du mois de juin.

**Permis internet (CM2) et piéton (CE2)** : lundi 14 novembre, les gendarmes interviendront pour présenter ces permis aux élèves.

## **5. Le projet d'école**

L'équipe enseignante a choisi 2 axes de progrès pour la période 2016-2020 :

1/ Améliorer le lexique et la compréhension au travers d'une culture commune.

2/ Rendre l'élève acteur de sa formation et de son parcours citoyen.

A ces axes sont liés le parcours artistique et culturel, le parcours citoyen de l'élève et le volet numérique.

## **6. Le PPMS** : exercice intrusion lundi 17 octobre.

Les gendarmes sont venus préparer cet exercice la semaine précédente puis sont venus le jour de l'exercice. Ils ont défini les lieux dans lesquels les élèves devaient se cacher et le scénario. Cet exercice a été préparé en amont dans les classes.

Certains aménagements vont être demandés à la mairie (panneaux occultants, talkie walkie...).

Les élèves ont été sensibilisés à ce type de situation et ont plutôt bien réagi lors de l'alerte. Ils n'ont pas semblés angoissés ou paniqués par cet exercice.

## **Questions diverses**

### Le restaurant scolaire

Le nombre d'élèves à manger au restaurant scolaire est plutôt en hausse cette année, alors même que la surface du restaurant scolaire a été augmentée.

Les questions concernant le restaurant scolaire pourront être abordées lors de de la prochaine commission éducation.

### Le garage à vélos, les parkings, la circulation dans l'enceinte du groupe scolaire :

Les parents demandent le déplacement et l'agrandissement du garage à vélos.

Il est rappelé que rouler à vélo dans l'enceinte de l'école n'est pas autorisé. Le port du casque est fortement recommandé pour les enfants de moins de 12 ans.

Les chiens doivent être tenus en laisse dans l'enceinte de l'école.

Des poteaux empêchant les voitures de se garer sur les passages piétons sont prévus sur le parking.

Il est remarqué encore trop d'incivilités et de non-respect des règles du code de la route sur les parkings.

Jeux dans les cours : Circuit de billes : le projet de circuit élaboré par les classes de CM1 (et) sera mis en œuvre par Antoine (animateur) et les enfants du local jeune.

Accueil à la rentrée des parents de CP → reporté au prochain conseil d'école

Aide aux devoirs pour les CP : Il n'existe pas d'aide aux devoirs spécifique pour le CP mais une étude 2 fois par semaine (lundi et jeudi) accessible à tous les élèves.

Accès aux classes sur le temps scolaire : un mot va être distribué aux familles pour préciser les modalités d'accès sur le temps scolaire lorsque l'école est fermée.

Chaussures de sport : Des chaussures spécifiques au sport en salle sont obligatoires

Le chauffage des bâtiments : le jour du conseil d'école, des températures anormalement basses avaient été observées dans le bâtiment du haut et à l'inverse, très élevées dans le bâtiment du bas.

La séance est levée à 20h20.

Le secrétaire de séance

La directrice

Mme Le Brec

Mme Roptin